



Concours «Dans la nature, en toute sécurité»

Pour qu'une excursion soit réussie et riche en aventures, elle doit être bien préparée, surtout en ce qui concerne la sécurité.

Tâche

Les élèves doivent préparer et organiser une excursion sûre. Ils consigneront par écrit et en images toutes les étapes depuis l'idée jusqu'à sa réalisation en passant par l'organisation. Une activité sportive doit absolument figurer au programme!

Grâce aux documents établis, une autre classe pourra ainsi faire la même excursion en toute sécurité et sans grandes préparations supplémentaires.

La documentation doit contenir les points suivants:

- But, itinéraire
- Voyage aller/retour
- Endroits dangereux
- Matériel/équipement
- Ravitaillement
- Horaire, pauses
- Forme physique
- Accompagnateurs
- Information aux parents
- Plan de secours
- Budget
- Météo
- Règles de conduite (code)

Les publications du bpa ci-dessous sont utiles à la préparation d'une excursion:

- 9817 «Randonnées»
- 3.010 « Randonnées en montagne»

Vous trouverez des informations complémentaires ainsi que des check-listes sur www.schooltrip.ch.

Veillez envoyer votre documentation (format max. A3) accompagnée des données suivantes: école, classe, nom/prénom de l'enseignant, adresse, NPA/localité, no de tél., e-mail.

Conditions de participation	Le concours est ouvert à toutes les classes des degrés 4 à 9 (primaire et secondaire I) de Suisse et de la Principauté du Liechtenstein. Il est limité à un travail par classe.
Classe gagnante, utilisation du prix	Toutes les classes participantes seront avisées par écrit. Les prix en espèces sont destinés à la cagnotte de classe pour financer des courses d'école, excursions ou camps. La valeur totale des prix est de CHF 10 000. Les prix sont remis en espèces: 1 ^{er} prix: CHF 3000 2 ^e prix: CHF 2000 3 ^e prix: CHF 1300 4 ^e prix: CHF 500 5 ^e au 20 ^e prix: CHF 200
Copyright	Les travaux restent propriété du bpa et peuvent, le cas échéant, être utilisés pour des expositions, reproductions, etc. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours; le recours à la voie judiciaire est exclu.
Jury	Le jury est nommé par le bpa. Les décisions du jury sont irrévocables et non motivées. Les critères d'évaluation sont les suivants: <ul style="list-style-type: none">▪ Les élèves ont participé activement à la préparation et à l'organisation.▪ L'excursion est documentée de manière à ce qu'une autre classe puisse la faire sans beaucoup d'efforts de préparation supplémentaires.▪ Une activité sportive est prévue.▪ La documentation est agréable à lire.
Echéances	Envoi des travaux: à partir d'août 2010 (début de la nouvelle année scolaire) Date limite d'envoi: 30 novembre 2010 (le cachet de la poste faisant foi). Les classes gagnantes seront avisées par écrit dès février 2011 et publiées sur Internet www.safetytool.ch . Le jury ne tiendra pas compte des travaux reçus après la date limite d'envoi ou envoyés par des organisations qui ne peuvent concourir.
A envoyer à	bpa – Bureau de prévention des accidents «Concours» section Education Hodlerstrasse 5a 3011 Berne E-mail: education@bpa.ch